



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

FEVRIER 2023

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le lundi 27 février 2023 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET, Maire.

M. Ludovic ANGELVY était absent et excusé.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UNE ETUDE EAU POTABLE/ASSAINISSEMENT DU PERIMETRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE 2 LACS

Les maires et adjoints des 12 communes de l'ancienne Communauté de Communes Entre 2 Lacs se sont réunis à 2 reprises déjà pour étudier la possibilité d'augmenter et de sécuriser de manière pérenne la ressource en eau de ce territoire ainsi que pour évoquer la création d'un Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement qui aurait en charge d'étudier la solution proposée et débattue, laquelle est : prendre l'eau des 2 barrages EDF du territoire (St Etienne Cantalès et Enchanet), dans la mesure où les communes n'auront plus la gestion des services de l'eau et de l'assainissement à partir du 01^{er} janvier 2026. Une demande de subvention au titre de la DETR (= dotation d'équipement des territoires ruraux) va être déposée auprès des services de la Préfecture afin de financer cette dite étude. Accord est donné en ce sens.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES HORAIRES DE COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE BOURG

Pour faire suite à la décision du Conseil Municipal d'éteindre l'éclairage public entre 23h00 et 6h00 en date du 10 novembre 2022, et afin de sécuriser au mieux les abords du restaurant communal et de la salle polyvalente qui sont fréquentés de manière nocturne durant les week-ends, une proposition de couper l'éclairage public dans le bourg entre 2h00 et 6h00 les samedis et dimanches est votée à l'unanimité.

Les réglages devraient intervenir pour l'ensemble de la commune entre mars et avril 2023, l'entreprise en charge de cette mission étant très en retard dans ses plannings.

PRESENTATION DE DEVIS POUR DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE MOYENNE TENSION DE LA RD2 AU BOUISSONOT

Des travaux d'enfouissement de la ligne Moyenne Tension entre Bouissonot et Maison Rouge vont être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal afin que l'enfouissement soit total de ce côté de la Route Départementale n°2. La Commune accepte de prendre en charge 60% des travaux de dépose de l'ancienne ligne et d'étude, pour un montant de 3 768 € HT.

LOCATION D'UN LOGEMENT SITUE 12 ROUTE DU TIRADOU

Le Conseil Municipal décide de louer le logement situé aux Anciennes Ecoles à un particulier, pour un loyer de 280 € mensuel à compter du 01^{er} mars 2023.

PRESENTATION DE DEVIS CONCERNANT LA POSE D'UNE PORTE A LA SALLE POLYVALENTE

Afin de mieux isoler entre la grande salle et le hall d'entrée de la salle polyvalente, l'assemblée délibérante valide des travaux de pose d'une porte coulissante entre ces 2 espaces, pour un montant de 1 001.70 € HT.

PRESENTATION DE DEVIS COMPLEMENTAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT SITUE AUX ANCIENNES ECOLES

L'entreprise en charge d'effectuer des travaux de remise en conformité de l'installation électrique au logement communal situé 8 route du Tiradou a constaté des manquements aux normes électriques en vigueur. Un devis complémentaire de 618 € HT est accepté par l'assemblée délibérante.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'opération de réhabilitation de la voirie communale de Cinqualbre, Bourbouze et Fargues pour cette année devrait débutée en mars 2023.

- Des devis vont être réalisés concernant la remise aux normes de la cuisine, l'aménagement du bar et la réfection du sol de la salle de restaurant du Relais de la Fontaine.
- La route départementale n°7 entre la sortie du Bourg et la limite avec la Corrèze va être réhabilitée à l'automne 2023.
- Décision est prise de fermer la circulation aux engins motorisés sur le chemin rural du Goutel (entre la propriété de M. LAVAL et l'ancien château d'eau). Des panneaux de signalisation seront mis en place et un arrêté du Maire sera pris en ce sens.
- Accord est donné pour proposer aux locataires de logements communaux de régler leurs loyers par prélèvement automatique. Un courrier leur sera prochainement adressé.
- La fibre optique peine à arriver sur notre territoire (raccordement effectif estimé entre fin 2023 et fin 2025). Pour celles et ceux intéressés par un raccordement, vous pouvez effectuer votre demande sur le lien : [https:// www.auvergne-numerique.fr/contact/](https://www.auvergne-numerique.fr/contact/)
- La situation de l'école du RPC CROS- ROUFFIAC est évoquée suite à une rencontre avec les services de l'inspection académique. Une réunion est prévue le 7 mars 2023 afin de rassembler parents, enseignantes, élus et services académiques à ce sujet.

Mme le Maire, Arlette GASQUET



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE